

# BREVET TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

## ANALYSE CONDUITE ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

### L'ADMISSION :

#### • PRÉREQUIS :

Le BTSa Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise AGRICOLE est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac professionnel agricole, bac STAV, bac général. Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien. **L'inscription se fait directement sur ParcoursSup et auprès de la MFR du Val de Manse.**

#### • MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS :

- > **Ouverture des inscriptions** : mars/avril
- > **Début de la formation** : septembre
- > **Durée de la formation** : 2 ans

Le BTSa ACS'AGRI de niveau 5 est uniquement disponible en apprentissage. **Il est impératif de trouver une entreprise pour la signature d'un contrat d'apprentissage.** L'établissement et la formation BTSa ACS'AGRI sont accessibles aux personnes en situation de handicap et de difficultés d'apprentissage. Un référent handicap accompagne le jeune tout au long de sa scolarité. Un test de positionnement est réalisé en début d'année. Possibilité d'entrée/sortie échelonnées sous réserve d'acceptation.

#### • PRÉSENTATION GÉNÉRALE :

Le technicien supérieur en Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise AGRICOLE peut occuper des emplois salariés ou non salariés du type chef d'exploitation, gérant, chef de culture ou responsable d'élevage, animateur ou technicien-conseil, technicien d'expérimentation ou d'agriculture, contrôleur (qualité, aides, ..), technico-commercial. Pour le titulaire du diplôme, l'installation agricole demeure l'orientation professionnelle la plus importante, parfois précédée d'une période de salariat dans une entreprise agricole ou dans les services à l'agriculture.

### LA FORMATION :

#### • OBJECTIFS :

##### TRONC COMMUN BTSa

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet professionnel
- Communiquer dans les situations et des contextes variés

##### SPÉCIFIQUES BTSa ACS'AGRI

- Piloter des systèmes de culture et d'élevage dans une perspective de multiperformance
- Assurer la gestion administrative, économique et financière de l'entreprise agricole
- Manager l'activité d'une entreprise agricole
- Piloter un projet stratégique d'entreprise agricole dans une perspective de multiperformance et résilience
- Accompagner le changement stratégique territorialisé dans les entreprises agricoles



# BREVET TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

## ANALYSE CONDUITE ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

### • CONTENU DE LA FORMATION :

#### Enseignement général :

- Lettre
- Documentation
- Éducation Socioculturelle
- Économie
- Anglais
- Éducation Physique et Sportive

#### Enseignement professionnel :

- Gestion d'entreprise
- Comptabilité
- Stratégies
- Management
- Productions Animales
- Productions Végétales
- Technologie de l'Information et du Multimédia

#### Contenus supplémentaires :

- Visites d'exploitations et organismes agricoles, intervenants extérieurs, salons, forums...

### • COMPÉTENCES/CAPACITÉS VISÉES :

- > Technique
- > Organisationnelle
- > Relationnelle
- > Analytique
- > Managériale
- > Transversale

### • MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Sorties et visites pédagogiques, Interventions de professionnels, Travaux pratiques, Supports pédagogiques adaptés aux apprenants et à la formation

### • DURÉE DE LA FORMATION :

**1ère année :** 20 semaines (+/- 700 heures)

**2ème année :** 20 semaines (+/- 700 heures)

### • RESPONSABLE DE LA FORMATION :



Mme Marie EL KHOUBAIZ (02.47.26.07.31)

### • COÛT DE LA FORMATION :

Le coût de formation comprend les frais, de restauration et d'hébergement. Pour les apprentis, les OPCO participent aux frais de scolarité.

Retrouvez tous nos tarifs en détail sur notre site internet : [www.mfrvaldemanse.fr](http://www.mfrvaldemanse.fr)

## SUIVI DE L'ACTION :

- > Visite d'apprentissage
- > Carnet de liaison & carnet de compétences
- > Réunion avec les maîtres d'apprentissage
- > Espace Numérique de Travail

## OBTENTION DU DIPLÔME :

> Des évaluations certificatives en cours de formation

> 3 épreuves terminales

Le diplôme est délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Une moyenne inférieure à 10/20 sur l'ensemble des épreuves professionnelles ou, une note inférieure à 6/20 à l'une des épreuves professionnelles, est éliminatoire.

## POURSUITES D'ÉTUDES :

- > Licence pro mention gestion des organisations agricoles et agroalimentaires
- > Licence pro comptabilité et gestion des entités agricoles

## INSERTION PROFESSIONNELLE :

- > Gérant d'exploitation agricole
- > Technicien agricole

### + D'INFOS :

<https://www.francecompetences.fr/RNCP38650>

Certifié par le Ministère de l'Agriculture, le 21/02/2024

